



Les engagements de Brest pour l'Océan

Plus de 100 pays, venus de tous les bassins maritimes et représentant plus de la moitié des zones économiques exclusives mondiales, ont fait part de leur détermination à préserver les océans en contribuant aux « Engagements de Brest pour l'Océan », aux côtés du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, de la directrice générale de l'UNESCO et du Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale.

Ces engagements forts ont été pris à l'occasion du One Ocean Summit qui s'est tenu du 9 au 11 février 2022 à Brest, rassemblant 41 États, des représentants de la société civile et des entreprises, jalon d'une présidence française du Conseil de l'Union européenne engagée pour le climat et d'une politique européenne active en faveur des océans.

Conscients que la place de l'Océan dans l'agenda politique international n'est aujourd'hui ni à la mesure de son rôle dans les équilibres climatiques, environnementaux et sociaux planétaires, ni au niveau des menaces qui pèsent sur la vie marine, les dirigeants rassemblés à Brest se sont engagés à œuvrer collectivement, rapidement et concrètement pour mettre un point d'arrêt à la dégradation de l'Océan.

Ils ont choisi d'agir pour la préservation de la biodiversité, l'arrêt de la surexploitation des ressources marines, la lutte contre les pollutions et l'atténuation du changement climatique.

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES DE NOS OCÉANS

La création d'aires protégées est un pilier essentiel de la préservation de la biodiversité. Il est aujourd'hui primordial de poursuivre et amplifier la dynamique en fixant une ambition élevée pour la décennie à venir.

→ Plus de 30 nouveaux pays ont rejoint la Coalition de la Haute Ambition pour la Nature et les Peuples lancée lors du One Planet Summit de janvier 2021. Ce sont désormais 84 pays qui portent l'objectif de protéger 30 % des terres et des mers du monde d'ici à 2030.

Deux tiers de l'Océan, situés au-delà des juridictions nationales, soit 45 % de la surface de notre planète, ne peuvent pour l'heure bénéficier d'aires marines protégées.

→ Les 27 États membres de l'Union européenne, rejoints par 16 pays tiers, ont donc lancé la « Coalition de la Haute ambition pour un traité de la Haute mer » afin d'œuvrer à la conclusion dès cette année d'un accord opérationnel et mondial sur l'utilisation durable de la haute mer et la protection de sa biodiversité.

La pêche illégale, non déclarée ou non réglementée, totalise près d'un cinquième des prises mondiales, sape les efforts de gestion durable des stocks de poissons et s'accompagne souvent de conditions de sécurité et de travail très dégradées des pêcheurs.

→ 14 pays participants au One Ocean Summit se sont engagés à renforcer la lutte contre la pêche illégale sur plusieurs fronts :

- 6 pays se sont engagés à ratifier, avant la date butoir d'octobre 2022, l'accord du Cap de l'Organisation Maritime Internationale, qui pourra ainsi enfin entrer en application et fixer des normes de sécurité pour les navires de pêche.
- 2 nouveaux pays ratifieront l'Accord relatif aux mesures de l'État du port de la FAO, qui permet de mieux contrôler les activités de pêche au niveau des ports de débarquement.
- Plusieurs États membres de l'Union européenne se sont engagés à mobiliser leur marine d'État dans le cadre de missions à l'extérieur pour renforcer la surveillance de la pêche illégale, en application du règlement européen de 2008.

UNIR NOS FORCES À CELLES DE L'OCÉAN FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La forte croissance du transport maritime, tirée par celle du commerce mondial, nécessite d'en réduire rapidement et fortement les nuisances.

→ 22 armateurs européens se sont engagés dans le nouveau label Green Marine Europe, en appliquant des mesures très concrètes dans huit domaines : bruit sous-marin, émissions atmosphériques polluantes, émissions de gaz à effet de serre, espèces aquatiques envahissantes, gestion des matières résiduelles, rejets huileux, recyclage des navires.

→ 35 acteurs dont 18 grands ports européens et mondiaux se sont engagés pour accélérer la fourniture d'électricité aux navires en escale pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et réduire la pollution atmosphérique dans des métropoles portuaires souvent denses.

→ Afin de réduire la pollution atmosphérique, l'ensemble des pays méditerranéens, rejoints par l'Union européenne, se sont engagés à demander à l'OMI la création d'une zone à faibles émissions de soufre sur toute la Méditerranée au 1^{er} janvier 2025. La France, l'Espagne, l'Italie et Monaco demanderont également cet été à l'OMI la création d'une Zone Maritime Particulièrement Vulnérable au regard de la forte présence de cétacés, afin de pouvoir y limiter la vitesse de navigation et réduire ainsi les collisions.

L'Océan joue un rôle déterminant dans la lutte et l'adaptation au changement climatique. Certains écosystèmes marins et côtiers (prés salés, prairies sous-marines ou mangroves) ont la capacité d'absorber et de stocker de grandes quantités de carbone : celle-ci doit maintenant être valorisée pour accélérer les projets de protection et de restauration, afin de permettre une véritable « compensation carbone bleue ».

→ La France et la Colombie ont lancé à Brest une coalition internationale pour le carbone bleu, qui rassemblera les acteurs nationaux et multilatéraux de ce domaine pour contribuer au financement de la restauration d'écosystèmes côtiers, sur la base de méthodologies communes et rigoureuses.

POUR EN FINIR AVEC LA POLLUTION PLASTIQUE DES OCÉANS

9 millions de tonnes de plastique sont déversées dans l'océan chaque année, dont 80 % proviennent des côtes et des fleuves. Il est nécessaire d'investir massivement pour mettre à niveau les infrastructures d'assainissement et de traitement des déchets sur tous les continents

→ À l'occasion du One Ocean Summit, la Banque européenne de reconstruction et de développement a rejoint la Banque européenne d'investissement et les banques de développement française (AFD), allemande (KfW), italienne (CDP), espagnole (ICO) qui ont uni leurs forces dans la plus importante initiative dédiée à la réduction des pollutions plastiques en mer au travers de la Clean Oceans Initiative. Ensemble, ils ont doublé leur intervention dans ce secteur en s'engageant à apporter un total de 4 Md€ de financement d'ici 2025.

La meilleure façon d'assurer que les déchets n'atteignent pas l'océan, c'est encore de ne plus en produire. Pour accélérer la transition vers une économie circulaire qui vise 100 % de réutilisation ou de recyclage des matières plastiques et l'abandon de toutes les utilisations à usage unique, l'engagement mondial pour une nouvelle économie des plastiques, porté par la fondation Ellen MacArthur et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, rassemble États, collectivités, entreprises et ONG.

→ À l'occasion du One Ocean Summit, la Grèce, l'Italie, la Colombie, la Corée du Sud, la Ville de Paris et la Région maritime de Grèce-Centrale ont rejoint l'«engagement mondial pour une nouvelle économie des plastiques» et 500 signataires du monde entier dont 250 entreprises.

→ À l'occasion du One Ocean Summit, l'Inde et la France ont engagé ensemble une initiative à visée multilatérale sur l'élimination de la pollution due au plastique à usage unique.

INSTALLER L'OCÉAN AU CŒUR DE L'AGENDA POLITIQUE INTERNATIONAL

Les travaux du One Ocean Summit sont le point de départ d'une série de rendez-vous internationaux pour lesquels l'Océan sera central, notamment la Conférence des Nations Unies sur l'Océan de Lisbonne en juin, mais aussi la COP27 accueillie par l'Égypte à l'automne.

→ Pour confirmer cette dynamique et construire un agenda international océanique ambitieux, la France et le Costa-Rica ont proposé d'organiser ensemble en 2024 la prochaine conférence des Nations Unies sur l'Océan.

Pour décider, il faut mieux comprendre. La révolution numérique est une opportunité pour construire un modèle intégré de l'océan, couvrant physique, chimie, vie marine et activités humaines. Ce «jumeau numérique» pourra éclairer les décisions politiques et suivre leurs effets, permettre à l'économie de la mer de se développer dans le respect des écosystèmes et nourrir le dialogue avec les parties prenantes et le public.

→ L'Union européenne s'est engagée à se doter d'un jumeau numérique de l'océan qui permettra de rassembler les savoirs et de tester des scénarios d'action, au service de la croissance bleue européenne et de la gouvernance mondiale.

→ L'UNESCO s'engage à ce qu'au moins 80 % des fonds marins soient cartographiés d'ici 2030.

EN COMPLÉMENT DE SA PARTICIPATION ACTIVE AUX ENGAGEMENTS COLLECTIFS ANNONCÉS LORS DU SOMMET, LA FRANCE, PAYS HÔTE, AGIT AU NIVEAU NATIONAL ET ENTEND ÊTRE EXEMPLAIRE

Elle contribue à rehausser l'ambition collective en matière de préservation de la biodiversité marine :

→ Elle a annoncé avoir dès à présent atteint et dépassé l'objectif de classer 30 % des espaces terrestres et maritimes sous juridiction française en aires protégées, avec l'extension de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises qui devient la 2^e plus grande aire marine protégée au monde avec plus de 1,5 million de km².

→ Pour aller plus loin, la Polynésie française s'est engagée à créer au sein de sa ZEE un réseau d'aires marines protégées d'au moins 500 000 km².

→ La France a en outre présenté un point d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action adopté pour faire face aux prises accidentelles de petits cétacés dans le Golfe de Gascogne.

La France a annoncé des engagements pour lutter davantage contre la pollution des océans :

→ Elle s'engage à traiter sous 10 ans les décharges abandonnées de ses littoraux présentant des risques de rejet en mer de déchets notamment plastiques. Trois d'entre-elle, où la situation est particulièrement urgente, seront traitées dès cette année 2022 : celles de Dollemard en Seine-Maritime, de Fouras en Charente-Maritime et de l'Anse Charpentier en Martinique.

→ La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire met la France sur la trajectoire d'une sortie des emballages en plastique à usage unique à l'horizon 2040.

La France s'est enfin engagée en faveur d'une meilleure connaissance de l'effet du changement climatique sur l'élévation du niveau de la mer :

→ La France publiera prochainement sa première stratégie nationale polaire et lancera un programme scientifique de mesure de la contribution de l'Antarctique de l'Est à l'élévation du niveau des mers.

Pour mémoire, 41 pays ont répondu à l'invitation et contribué à très haut niveau au sommet : Allemagne, la Barbade, Canada, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Costa-Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Égypte, Espagne, États-Unis, France, Gabon, Ghana, Grèce, Inde, Irlande, Islande, Italie, Japon, Madagascar, Malte, Maroc, Mexique, Monaco, Namibie, Norvège, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle Guinée, Portugal, Royaume-Uni, Sénégal, Seychelles, Tanzanie, Tonga, Tunisie.